



22 | 20
Juin | 16



Horaires

9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30
7 heures de formation



Tarif

1 090 € + 20 % de TVA
Tarif dégressif en fonction du nombre de formations



À qui s'adresse cette formation ?

Aux fonctions contrôle permanent, contrôle périodique, conformité, directeurs des risques, responsables risques opérationnels.



Formateur

Chez Optimind Winter, les formateurs sont de cursus en rapport direct avec la thématique de formation traitée, Actuaires, Ingénieurs financiers, techniques, etc. et salariés de notre entreprise. Cette règle, qui ne tolère aucune exception, est pour nous le gage de leur capacité à comprendre les métiers et les enjeux de nos clients.



Optimind Winter

Leader de l'actuariat conseil et de la gestion des risques en France avec ses 180 collaborateurs, Optimind Winter constitue l'interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, administrations, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier de haut niveau les accompagnant dans leurs projets stratégiques en actuariat conseil, protection sociale, risk management, finance & performance, Business Transformation.



Lieu

46 rue La Boétie
75008 Paris

[Se repérer sur la carte](#)



Informations

Pour toutes informations :
formation@optimindwinter.com

Affectation au budget formation :

Optimind Winter est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le N°1175356087.

À ce titre, les budgets engagés par nos clients sur ces activités peuvent être imputés à leurs budgets de formation permanents.



OBJECTIFS

Réussir la mise en place du dispositif de contrôle des prestations essentielles externalisées

Choisir des méthodes et des outils appropriés



MATINEE

Tour de table - Prise de connaissance du groupe et de ses attentes

- Recueil des attentes, rappel des objectifs et distribution des supports

Introduction et concept

- Enjeux de l'externalisation pour l'industrie bancaire
- Définitions
- Contexte réglementaire
- Principales obligations
- Gouvernance et examen du contrôle des PEE
- Travaux de place et normatifs

Éligibilité, classification, approche par les risques

- Critères d'éligibilité
- Principes de classification
- Typologie de risques associés à l'externalisation
- Approche par les risques des PEE
- Lien avec les cartographies des risques existantes

APRES-MIDI

Périmètre du contrôle interne des prestations essentielles externalisées

- Le cadre de référence du COSO
- Contrôle de conformité et contrôle opérationnel
- Les principaux éléments constitutifs du périmètre de contrôle

Mise en œuvre du contrôle permanent et périodique des prestations essentielles externalisées

- Rôle et responsabilités des différents organes de contrôle et des opérationnels en charge de la prestation
- Définition d'un niveau de surveillance adapté
- Contrôle sur pièces et sur place
- Elaborer le plan de contrôle permanent des PEE
- Elaborer un plan et guide d'audit des PEE
- Particularités des audits de PEE
- Audits dédiés vs audits mutualisés
- Suivi des recommandations d'audit des PEE

Synthèse et conclusion

- Synthèse de la journée
- Quiz et correction orale
- Évaluation de la formation